11 mai 2007 417

et nous ne voyons arriver effectivement aucune relève. Nos craintes rejoignent tout à fait les préoccupations qui ont été exprimées. Souvent, les jeunes médecins préfèrent s'installer à Genève où il y a des files d'attente et où la valeur du point Tarmed est plus élevée que dans notre canton. Sur la base des travaux effectués, il sera possible de décider quelles mesures nous pourrons mettre en place au niveau du canton.

En ce qui concerne les remarques de M<sup>me</sup> la Députée Morel concernant le rapport sur les mesures sanitaires d'urgence, ce rapport a été accepté par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 19 décembre 2006. Ma Direction est chargée de mettre sur pied un groupe de travail, qui sera composé des représentants des communes (je rappelle que tout le service d'ambulance est une tâche communale), des services de l'Etat, des médecins. Je pense que c'est un projet que nous devrons mener entre les acteurs concernés. Pour le Conseil d'Etat, la priorité était d'abord de mettre en place le Réseau hospitalier, d'avoir le temps de poser la base pour la mise en place de ce réseau. Nous allons nous préoccuper maintenant de ce concept de mesures d'urgence et de la création éventuelle d'un SMUR dans notre canton. Là aussi, les défis à relever sont importants.

Sur ces conclusions, je voudrais vous dire que le Conseil d'Etat vous invite à accepter ce postulat, qui nous permettra d'apporter des réponses précises sur la situation du canton de Fribourg et surtout de dire quelles mesures nous pourrons mettre en place dans notre canton.

 Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 70 voix contre 0. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgeois (SC, PLR/FDP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/

CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/ FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/ CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/ SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/ SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E (SC, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Stempfel CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/ FDP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zadory (BR, UDC/SVP).

Se sont abstenus:

Feldmann (LA, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP). Total: 2.

 Le Conseil d'Etat est invité à présenter, dans le délai d'une année, un rapport sur l'objet du postulat.

## - La séance est levée à 12 h 15.

Le Président:

**Jacques MORAND** 

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, secrétaire générale

Marie-Claude CLERC, secrétaire parlementaire